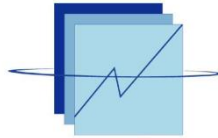


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DU CHIFFRE D’AFFAIRES DANS L’INDUSTRIE (ICAI)



Note d’analyse

T3 2020

Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprises pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

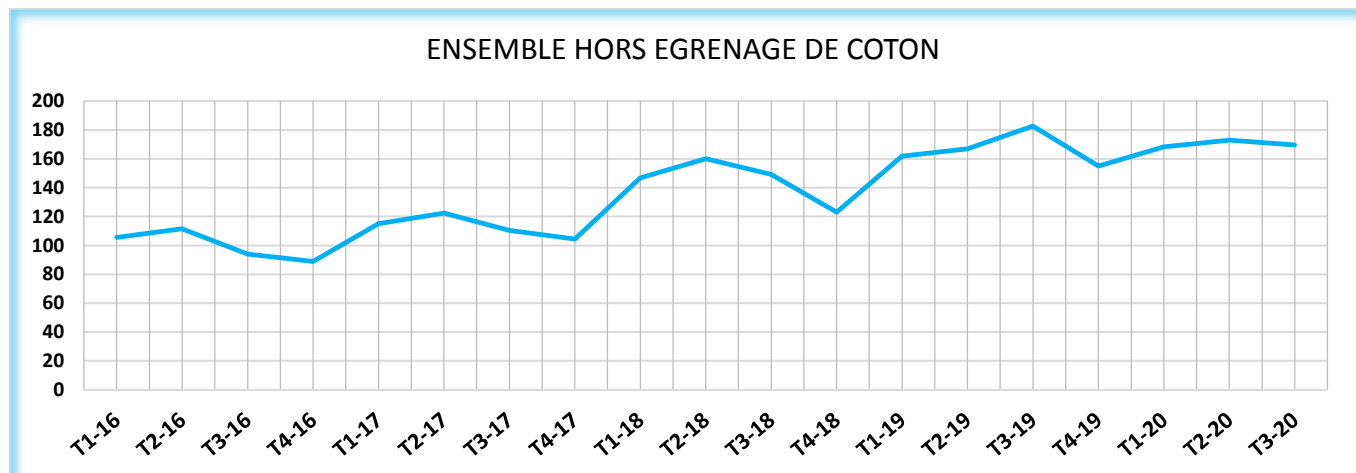
Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur l'Indice du chiffre d'affaires dans l'industrie. Cet indicateur, base 100 en 2016, mesure l'évolution des ventes des biens et services dans l'industrie. Le champ d'application de l'ICA dans l'industrie se définit par rapport à la CITI rev4/NAEMA rev1 et couvre les sections B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation), E (Approvisionnement en eau, activités d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution). En revanche, certaines activités des sections B, C, D et E de la NAEMA rev1, en l'occurrence l'égrenage de coton sont exclues du champ. S'agissant du calcul des indices, il est fait recours à un système de double pondération dynamique (utilisation simultanée du chiffre d'affaires et des valeurs ajoutées actualisées chaque année). L'échantillon à l'année de base compte 71 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée du tissu industriel. Celui-ci est actualisé chaque année avec le système des années de référence. L'indice est publié trimestriellement et est disponible au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Il est susceptible d'être révisé lorsque le taux de réponse est inférieur à 100%. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas encore effectué ; les analyses sont faites en variation annuelle.

Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 93,4%.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Une diminution du chiffre d'affaires dans l'industrie

Le chiffre d'affaires dans l'industrie a fléchi de 7,2% au troisième trimestre 2020, comparativement à celui de la même période de 2019. Cette évolution fait suite à la baisse du chiffre d'affaires dans la quasi-totalité des sous-secteurs de l'industrie. Il est, cependant, noté un relèvement du chiffre d'affaires dans les industries textiles et d'habillement, du papier et carton, de production d'électricité, gaz et eau, ainsi que celui des industries extractives. Sur les trois premiers trimestres de 2020, le chiffre d'affaires est demeuré quasi stable relativement à celui de la période correspondante en 2019.

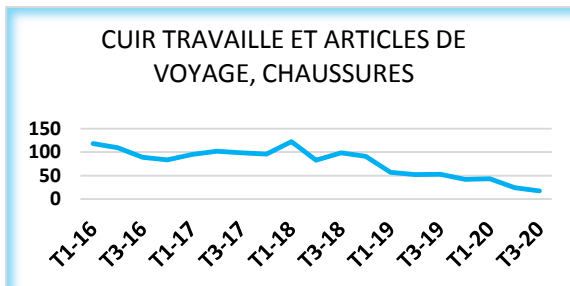


ANALYSE SECTORIELLE

Une diminution du chiffre d'affaires du cuir travaillé et articles de voyage et chaussures

Comparativement à la période correspondante en 2019, le chiffre d'affaires du cuir travaillé, articles de voyage et chaussures a chuté de 66,7% au troisième trimestre 2020, en raison de la réduction de celui des peaux et cuirs de bovins, ovins et caprins.

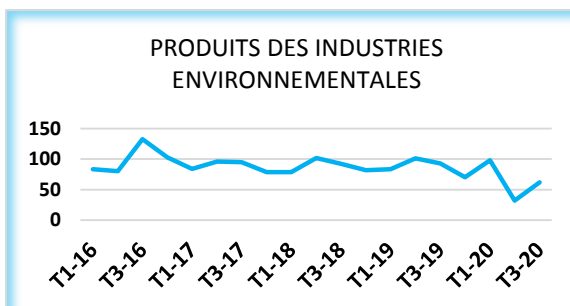
Sur les trois premiers trimestres de 2020, le chiffre d'affaires a également enregistré une baisse de 47,3% comparé à celui de la période correspondante de 2019.



Un repli du chiffre d'affaires dans l'industrie environnementale

Au troisième 2020, le chiffre d'affaires dans l'industrie environnementale a connu une baisse de 35,7% en variation annuelle. Le recul du chiffre d'affaires de la collecte, du traitement et de l'élimination des déchets explique la situation observée.

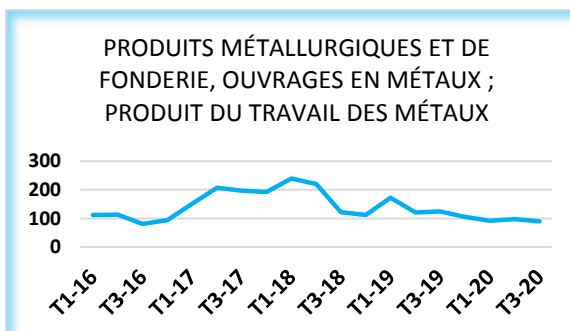
Le chiffre d'affaires dans l'industrie environnementale s'est, en outre, replié de 33,5% au cours des trois premiers trimestres de 2020 en comparaison avec leurs niveaux de la même période de l'année précédente.



Une réduction du chiffre d'affaires dans l'industrie métallurgique et de fonderie, ouvrages en métaux, produits du travail des métaux

Par rapport au troisième trimestre 2019, le chiffre d'affaires dans l'industrie métallurgique et de fonderie, ouvrages en métaux a baissé de 27,9%. Cette situation est essentiellement imputable au recul du chiffre d'affaires de la métallurgie et de fonderie (-29,4%).

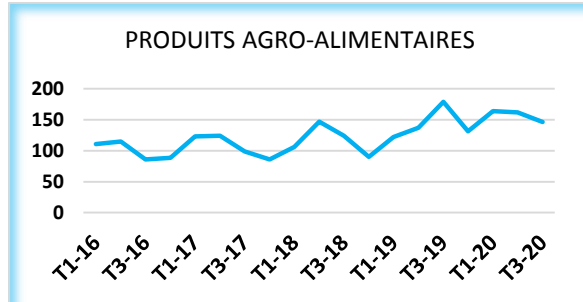
Sur les trois premiers trimestres de 2020, le chiffre d'affaires a aussi chuté de 33,1% comparativement à celui de la période correspondante en 2019.



Une baisse du chiffre d'affaires dans l'industrie agro-alimentaire

En variation annuelle, le chiffre d'affaires dans l'industrie agro-alimentaire a reculé de 18,1% au troisième trimestre 2020, sous l'effet de la baisse de la vente de boissons (-22,1%) ainsi que celle des produits alimentaires (-17,9%).

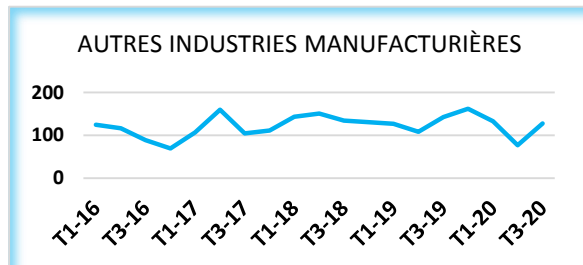
Comparé à celui des trois premiers trimestres de 2019, le chiffre d'affaires dans l'industrie agro-alimentaire a augmenté de 7,9%.



Une chute du chiffre d'affaires dans les autres industries manufacturières

Sur un an, le chiffre d'affaires dans les autres industries manufacturières s'est contracté de 10,2% au troisième trimestre 2020, sous l'effet du recul de la vente de meubles et matelas.

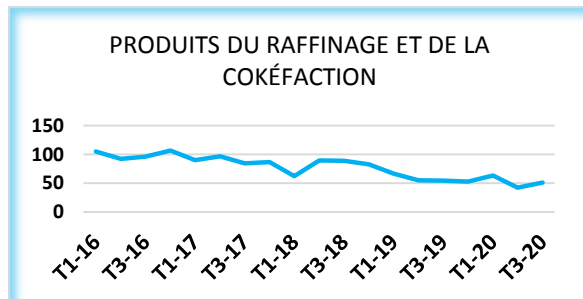
Aussi, le chiffre d'affaires sur les trois premiers trimestres de 2020 a-t-il baissé de 10,5% en comparaison avec celui de la période correspondante en 2019.



Un recul du chiffre d'affaires du raffinage et de la cokéfaction

Comparativement à celui du trimestre correspondant de l'année précédente, le chiffre d'affaires de l'activité du raffinage et de la cokéfaction s'est réduit de 6,0% au troisième trimestre 2020, sous l'effet de la diminution de celui du raffinage.

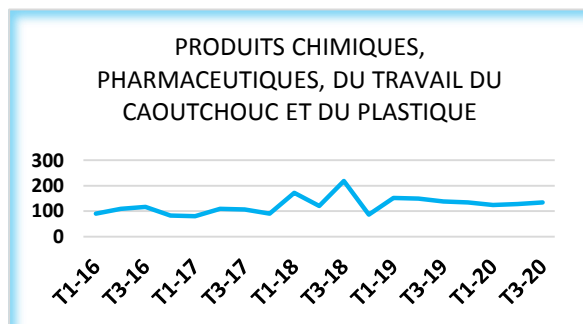
Sur les trois premiers trimestres de 2020, il s'est replié de 10,8% relativement à celui de la même période de 2019.



Un fléchissement du chiffre d'affaires dans l'industrie chimique, pharmaceutique, du caoutchouc et du plastique

Comparé à celui du troisième trimestre de 2019, le chiffre d'affaires dans l'industrie chimique, pharmaceutique, du caoutchouc et du plastique a affiché une baisse de 2,9% au troisième trimestre 2020. Cette diminution est essentiellement expliquée par celle de la vente de produits chimiques (-8,6%).

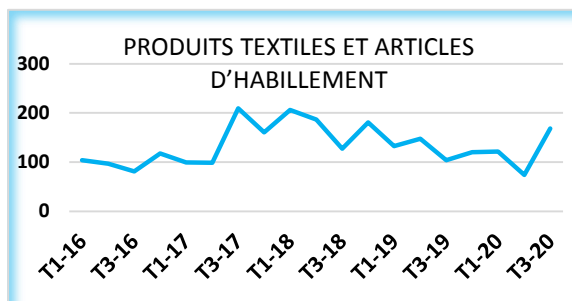
En outre, sur les trois premiers trimestres de 2020, le chiffre d'affaires a régressé de 11,9% comparativement à celui de la période correspondante en 2019.



Une augmentation du chiffre d'affaires dans l'industrie des textiles et articles d'habillement

Rapporté à celui du trimestre correspondant de 2019, le chiffre d'affaires dans l'industrie des textiles et articles d'habillement s'est rehaussé de 61,8% au troisième trimestre 2020, en liaison avec le relèvement de la vente de produits textiles.

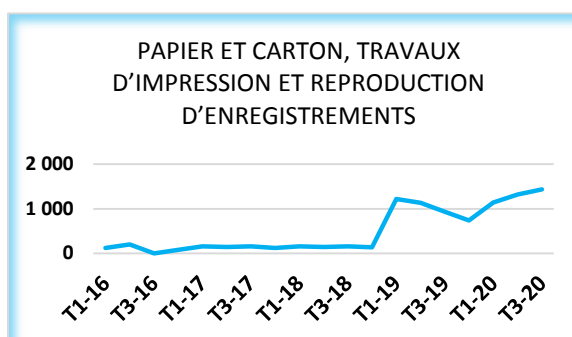
En revanche, le chiffre d'affaires a fléchi de 5,3% sur les trois premiers trimestres de 2020 par rapport à celui de la même période de l'année 2019.



Un accroissement du chiffre d'affaires dans l'industrie du papier et carton, travaux d'impression et reproduction d'enregistrement

Au troisième trimestre 2020, le chiffre d'affaires dans l'industrie du papier et du carton, travaux d'impression et reproduction d'enregistrement s'est bonifié de 54,0% en variation annuelle. Cette évolution est attribuable à la croissance de la vente de papier et carton.

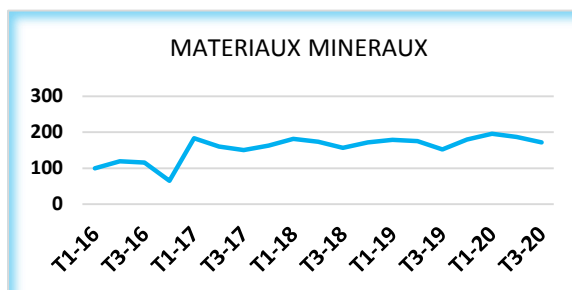
Par ailleurs, sur les trois premiers trimestres de 2020, le chiffre d'affaires s'est redressé de 18,8% comparativement à celui de la période correspondante de 2019.



Une hausse du chiffre d'affaires dans l'industrie des matériaux minéraux

La hausse de la vente du ciment est à l'origine de l'accroissement du chiffre d'affaires dans les industries des matériaux minéraux (+12,3%) au troisième trimestre 2020.

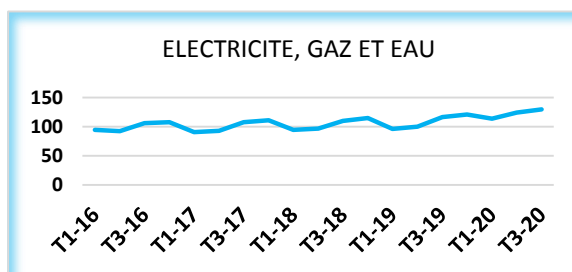
Rapporté à celui de la période correspondante en 2019, le chiffre d'affaires a augmenté de 9,5% sur les trois premiers trimestres de 2020.



Un redressement du chiffre d'affaires dans l'industrie de production d'électricité, gaz et eau

Le chiffre d'affaires dans l'industrie de production d'électricité, gaz et eau s'est majoré de 11,4% au troisième trimestre 2020 comparé à celui du même trimestre de 2019. Cette évolution est principalement attribuable au relèvement du chiffre d'affaires issu de la vente de l'électricité et du gaz (+14,1%).

Comparé à celui des trois premiers trimestres de 2019, le chiffre d'affaires a aussi augmenté de 17,5%.



Un relèvement du chiffre d'affaires dans les industries extractives

En référence à celui de la période correspondante de 2019, le chiffre d'affaires dans les industries extractives est ressorti en hausse de 9,1% au troisième trimestre 2020. Cette augmentation est essentiellement expliquée par le redressement de la vente de minerais métalliques (+30,2%).

En revanche le chiffre d'affaires sur les trois premiers trimestres de 2020 s'est replié de 4,1%, comparativement à celui de la période correspondante en 2019.

Une diminution du chiffre d'affaires de l'égrenage de coton

En variation annuelle, le chiffre d'affaires de l'égrenage de coton a chuté de 15,8% en liaison avec la baisse de la vente de coton.

Le chiffre d'affaires des trois premiers trimestres de 2020 s'est également contracté de 33,7% en comparaison avec celui de la période correspondante de 2019.

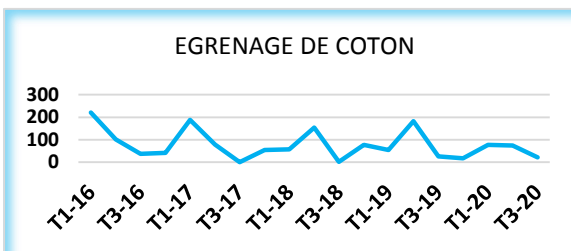
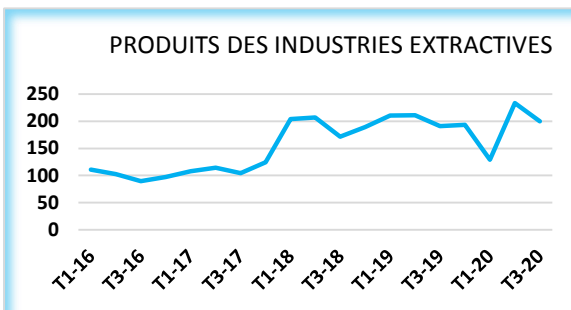


Tableau 1 : Indice du Chiffre d’Affaires dans l’Industrie (ICAI)

Code NAEMA rev1	BRANCHE D’ACTIVITES	Pond. 2019	Pond. 2020	T3-19	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20	T3-20/ T3-19	3T-20/ 3T-19
05-09	PRODUITS DES INDUSTRIES EXTRACTIVES dont...	1 567	1 573	191,3	193,3	135,2	243,9	208,8	9,1	-4,1
07	<i>Minerais métalliques</i>	910	914	109,5	90,4	107,2	114,9	142,5	30,2	-2,7
08	<i>Autres produits des industries extractives</i>	657	660	273,7	346,3	72,8	397,7	190,6	-30,4	-16,8
10-33	PRODUITS MANUFACTURIERS dont...	7 266	7 256	192,1	154,6	177,8	168,6	166,8	-13,2	-2,5
10-12	Produits agro-alimentaires dont...	4 346	4 362	178,7	131,4	164,2	161,9	146,3	-18,1	7,9
10	<i>Produits alimentaires</i>	3 852	3 867	148,4	106,0	138,0	139,1	121,9	-17,9	10,7
11	<i>Boissons</i>	418	419	363,3	348,4	300,6	227,3	283,1	-22,1	-15,4
12	<i>Produits à base de tabac</i>	76	76	110,7	110,9	103,8	85,9	111,5	0,7	-2,4
13-14	Produits textiles et articles d’habillement	379	380	103,8	120,3	121,6	73,9	168,1	61,8	-5,3
15	Cuir travaille et articles de voyage, chaussures	65	65	52,5	41,8	43,7	24,2	17,5	-66,7	-47,3
17-18	Papier et carton, travaux d’impression et reproduction d’enregistrements	151	151	933,5	739,3	1 144,4	1 322,1	1 437,4	54,0	18,8
19	Produits du raffinage et de la cokéfaction	251	252	54,6	53,0	63,6	42,5	51,4	-6,0	-10,8
20-22	Produits chimiques, pharmaceutiques, du travail du caoutchouc et du plastique dont...	835	805	138,4	134,8	124,6	128,0	134,4	-2,9	-11,9
20	<i>Produits chimiques</i>	503	505	176,0	160,4	137,5	175,4	160,9	-8,6	-14,4
22	<i>Travail du caoutchouc et du plastique</i>	299	300	74,0	79,9	89,4	57,9	77,8	5,1	-3,3
23	Matériaux minéraux	400	401	152,6	179,4	196,2	187,4	171,4	12,3	9,5
24-25	Produits métallurgiques et de fonderie, ouvrages en métaux ; produit du travail des métaux dont...	493	495	124,5	105,4	92,5	97,3	89,8	-27,9	-33,1
24	<i>Produits métallurgiques et de fonderie,</i>	471	475	126,7	105,5	128,5	98,1	89,4	-29,4	-26,1
25	<i>Ouvrages en métaux ; produit du travail des métaux</i>	22	20	72,1	78,9	0,0	68,9	77,3	7,2	-33,5
26-28	Produits électroniques et informatiques, équipements électriques, machines et équipements dont...	80	76	0,0	0,0	233,2	220,4	216,5	-	48,4
27	<i>Équipements électriques</i>	76	76	0,0	0,0	114,6	242,3	238,0	-	19,8
31-33	Autres industries manufacturières dont...	266	267	142,7	161,9	133,3	76,9	128,1	-10,2	-10,5
31	<i>Meubles et matelas</i>	147	147	64,4	61,0	63,1	37,5	60,7	-5,8	-8,1
32	<i>Produits manufactures divers</i>	120	120	223,5	291,1	224,5	106,7	185,4	-17,0	-10,4
35-36	ELECTRICITE, GAZ ET EAU dont...	887	890	116,2	121,0	113,4	123,9	129,5	11,4	17,5
35	<i>Electricité, gaz</i>	670	673	117,8	128,5	118,6	127,8	134,4	14,1	23,2
36	<i>Eau captée et distribuée</i>	217	218	112,9	98,5	66,1	113,3	116,2	3,0	-9,2
37-39	PRODUITS DES INDUSTRIES ENVIRONNEMENTALES dont...	267	268	92,7	70,1	94,0	30,8	59,6	-35,7	-33,5
37	<i>Eaux usées collectées et boues</i>	11	1	58,3	29,1	98,5	13,7	76,0	30,4	-41,1
38	<i>Déchets collectes, traites et élimines</i>	256	267	86,4	66,3	0,0	29,2	56,3	-34,9	-65,7
05-39	ENSEMBLE HORS EGRENAGE DE COTON	9 988	9 988	182,7	154,9	168,2	173,0	169,6	-7,2	-0,1
01	Egrenage de coton	12	12	26,0	18,0	77,4	74,8	21,9	-15,8	-33,7

Champ couvert

Le champ d'application de l'ICA-I suivant les nouvelles recommandations se définit par rapport à la CITI rev4/NAEMA rev1. Le secteur industriel comprend à cet effet, les sections B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation), E (Approvisionnement en eau, activités d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution) ainsi que les services « dits industriels ». Certaines activités telles que l'égrenage du coton sont exclues du champ de l'ICA-I. Cependant pour des besoins de la conjoncture, l'évolution du chiffre d'affaires de l'égrenage de coton est analysée dans cette note.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur de l'industrie. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui sont situées en deçà du seuil sont repêchées.

Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le tissu industriel.

La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne qui ont déposé, au moins une fois, un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des gammes de produits jusqu'à l'indice d'ensemble. Selon la nature des formules utilisées dans le calcul, deux types d'indices sont identifiés : les indices élémentaires des gammes et les indices de niveaux agrégés.

Les indices élémentaires représentent le rapport du chiffre d'affaires au cours du trimestre courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du trimestre, les indices des trimestres précédents de l'année en cours, l'indice du même trimestre de l'année précédente, les variations entre le trimestre courant et le même trimestre de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 75 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint : **Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale par intérim : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mamadou THIOUB & Muhamed NDIAYE**

Equipe de collecte : **Awa SEYDI, Nafy KANOUTE, Amadou SALL, Ibrahima BA, Mbaye NDIONE**

Diffusion : **EI Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**